L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 8 DECEMBRE 1847.

Imprimé et publié par
& WEISSE,
No. 51 rue de Chartres, et No. 13 rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 8 DECEMBRE.

Le prochain Message.—Le Congrès.

Nous sommes à l'heure qu'il est dans un état de calme et de tranquillité qui contraste singulièrement avec l'agitation presque fébrile sous l'empire de laquelle nous avons passé l'année dont la fin approche rapidement. On ne se demande plus avec anxiété s'il est arrivé quelque nouvelle de Vera-Cruz ou de Tampico; notre armée est paisiblement installée dans la capitale du Mexique; et comme l'ennemi ne paraît guères disposé à renouveler ses impuissants efforts, nous n'éprouvons pas une bien vive préoccupation au sujet de ce qui se passe par delà le Rio Grande. A l'intérieur, rien non plus ne vient nous émouvoir particulièrement; les élections sont terminées; et le retentissement du discours de M. Clay s'est singulièrement apaisé, au moins dans le Sud, il n'y avait pas d'ailleurs dans ce discours un sujet de longues ni de vives discussions. Nous respirons donc pour le moment; mais ce ne sera pas pour longtemps; car sous peu de jours l'arène congressionnelle s'ouvrira pour nous, comme elle vient de s'ouvrir à Washington; et les discussions qui s'y préparent, sont assez graves pour émouvoir le pays.

Le Message du Président en donnera nécessairement le signal: ce document qui nous parviendra par exprès sous quatre ou cinq jours, ne peut manquer d'avoir une haute importance; car le chef de l'Exécutif sera obligé soit de faire connaître formellement ses plans ultérieurs pour la guerre du Mexique, soit de demander sur ce point, comme le veut M. Clay, l'avis formel, les intentions catégoriques du Congrès. En attendant le texte du message, les hypothèses vont leur train; et les indiscrétions semi-officielles se font jour dans presque toutes les correspondances qui émanent de Washington. On peut recueillir dans celles qui sont le mieux à portée d'avoir de bons renseignements, quelques indications, sinon tout à fait exactes, au moins assez intéressantes. Voici par exemple comment s'exprime la correspondance du *Sun* de Baltimore, écrite par un employé supérieur du département de la Trésorerie:

"Je crois que le message du Président ne respirera pas autant la guerre que veulent bien se l'imaginer quelques journaux de l'opposition. Bien que fermement résolu à poursuivre la guerre, à lever des contributions et à appliquer les revenus du pays aux dépenses de la guerre, il ne recommandera ces mesures que comme moyens de coercition. M. Polk est avant tout un homme pieux, doux, bienveillant, qui ne reculera pas devant l'anéantissement total du Mexique, mais qui, même en ce moment, ne veut pas lui refuser une autre chance de reprendre ses esprits. Que dira à cela l'opposition?"

Eh mon Dieu! l'opposition aura le mauvais goût de trouver étrange cette piété, cette douceur, cette bienveillance qui ne reculera pas devant l'anéantissement total du Mexique. Certes! M. Polk eût autrement bien prouvé qu'il possédait les vertus qu'on lui attribue, s'il y eut regardé à deux fois, avant de lancer le pays dans une guerre dont il lui sera maintenant si difficile de sortir, sans que ses intérêts ou bien la justice et les droits d'autrui aient gravement à souffrir. Et, à propos des éloges donnés ici au caractère de M. Polk, qu'on nous permette de faire remarquer en passant combien les courtisans actuels de l'Exécutif sont arrivés vite à ce fétichisme dont nous nous imaginions naguères ne trouver des exemples que dans les cours des princes absolus. Ces messieurs en effet ne parlent jamais que de ce que M. Polk fait ou compte faire: il semble que M. Polk soit à lui tout seul le pouvoir; il semble qu'il n'ait à consulter personne pour agir; il semble qu'il n'ait pas à rendre compte de sa conduite à personne; il semble en un mot qu'il soit le maître, et qu'en présence de sa redoutable majesté le Congrès ne soit plus rien. L'Omnipotence exécutive est-elle donc arrivée à son apogée, et la Constitution n'est-elle plus qu'une lettre morte? En vérité l'on est tenté de s'adresser ces questions, lorsqu'on réfléchit au langage dont se servent l'organe officiel et les correspondances semi-officielles qui font très volontiers assaut de servilité. Heureusement le Congrès est maintenant en session, et ses actes ramèneront sans doute dans leurs limites normales des prérogatives dont on semble fort disposé à abuser, par suite de l'indulgence excessive que l'on a rencontrée dès le début de la guerre du Mexique.

Mais revenons au correspondant que nous citons plus haut. Après avoir payé son tribut d'hommage à M. Polk, il continue à propos de l'organisation du Congrès:

"D'après ce que j'ai pu savoir, il n'est guères douteux que les whigs ne se réunissent avec beaucoup d'unanimité pour désigner un candidat au poste d'Orateur de la Chambre. Il est fort probable qu'ils réussiront à l'élire; mais ils sont loin d'être aussi assurés de l'élection du secrétaire. Ils pourront bien sur ce point n'avoir pas plus de chances qu'en 1841.

"Les Calhounistes arrivent avec l'intention bien formelle de proposer et de soutenir vivement leur projet qui consiste à déterminer nettement une ligne de frontière et à borner les opérations de la guerre à la défense de cette ligne. Ils abandonneront cependant ce système pour adopter le projet de M. Clay, dans le cas où il aurait des chances de succès. M. Clay est pour que l'on ne prenne aucun territoire, outre le Texas, et c'est au fait la base des deux [illegible] son par M. Calhoun contre l'accroissement des territoires sans esclaves. Il n'y a point à moins grand différence essentielle entre M. Clay et M. Calhoun. Ce dernier est opposé à l'acquisition de tout territoire qui n'embrasserait pas les frontières du Texas; M. Clay aussi. Les seules différences, c'est que M. Calhoun porte ces frontières jusqu'au Rio Grande, tandis que M. Clay les arrête au Rio Nueces; c'est ainsi que M. Calhoun, malgré son opposition à l'acquisition de territoires libres, défendrait une ligne qui nous assurerait la Californie, et que M. Clay ne continuerait pas la guerre un seul instant pour cet objet. Mais les projets de ces deux hommes d'Etat n'ont l'un et l'autre que fort peu de chances dans le Congrès."

Il n'est pas impossible que cette dernière opinion vienne à se réaliser. Le désir d'acquérir de nouveaux territoires est puissant; la soif des conquêtes a envahi même un certain nombre de whigs; et il n'y aurait guères que la crainte d'une collision sérieuse entre le Nord et le Sud, à propos de l'esclavage, qui pût les décider à revenir sur leurs pas et à sacrifier leur ambition à l'impérieux devoir du maintien de l'Union.

THEATRE AMERICAIN

Ce soir, la Sylphide et Mlle Blangy.

Mlle Blangy qui a commencé hier soir le cours de ses succès au Théâtre Américain de la rue Poydras, donne ce soir le ballet de la *Sylphide*. Elle le donne en entier. On sait déjà par le premier acte, le seul qu'elle ait dansé, quel charme et quelle poésie elle sait répandre sur cette délicieuse création. Elle rendra complètement la Sylphide: ce n'est plus une danseuse, ce n'est plus une femme, c'est un être aérien qui vole, s'enlève, fuit ou se montre avec toute la légèreté d'une apparition. Fanny Elssler était peut-être plus danseuse, plus remarquable que Mlle Blangy; mais elle n'était assurément point aussi véritablement sylphide. A ce soir donc.

Clôture des courses de Bingaman.—C'est aujourd'hui le dernier jour des courses qui ont lieu dans l'hippodrome de Bingaman, à Alger; et tout promet, si le temps n'a pas changé, que la clôture sera fort brillante. Deux courses auront lieu: la première engagera entre trois chevaux: Mary Riddlesworth, Fred. Raye et Margaret Edna. La seconde entre deux seulement: Gildersleeve et Scott Will. Les mérites des concurrents assurent une lutte fort intéressante.

La Malle du Nord a manqué hier au-delà de Charleston.

Sous-Trésorerie.—Quel admirable système que celui de la Sous-Trésorerie! s'écrie l'*American* de Baltimore. Combien est profond le génie qui l'a conçu! Quelle sagesse incompréhensible a présidé à son existence et à son organisation! Dans son repos combien il ressemble à un bœuf qui rumine, et dans son activité, à un éléphant qui a toujours la trompe en avant! L'excellence de ce miraculeux système est telle que tout ce qui y touche semble participer de ses mérites. Il donne de la dignité au coffre-fort, il relève la beauté des clefs et des serrures. Le coffre de sûreté de la Sous-Trésorerie n'est pas un coffre de sûreté ordinaire. En vérité c'est une bien grande, bien magnifique institution, et le *Whig* d'Eventon (Caroline du Nord), nous en fournit une nouvelle preuve: le collecteur de Beaufort avait reçu l'ordre de transmettre les fonds qu'il avait entre les mains au collecteur de Wilmington; c'était une somme d'environ $700. Elle fut expédiée par la diligence; mais il était impossible de la laisser partir sans un protecteur. Le collecteur en prit donc un qu'il fallut rémunérer pour sa peine; et le coût total du transfert de $700 s'éleva à la bagatelle de $50. Dans la Sous-Trésorerie cette remise eût eu lieu sans un dollar de frais. Quel admirable système! S'il faut $50 pour transporter $700 de Beaufort à Wilmington, combien doit coûter le transport à la Nouvelle-Orléans des sommes nécessaires pour payer les dépenses d'une année de guerre avec le Mexique? Qu'on consulte les registres de la Sous-Trésorerie et qu'on ose le dire!

Le paquebot à vapeur anglais *Teviot* qui était attendu le 1er courant à l'Ile aux Vaisseaux, n'y est arrivé que dimanche dernier. Par suite de ce retard, il n'a point trouvé à son poste le bateau à vapeur qui devait recevoir les passagers et les dépêches destinées à la Nvelle-Orléans. Il a alors expédié à la Passe Christiane un officier qui, au passage du *California*, a prié le capitaine de ce bateau de vouloir bien se détourner de sa route pour venir les prendre. Le capitaine Reynolds s'est empressé de faire droit à cette requête et s'est dirigé vers l'Ile aux Vaisseaux; mais, à son arrivée, il a appris que M. Musson, revenant de Beloxi, à bord d'une petite goëlette, l'avait devancé et avait pris charge et de la malle et des voyageurs. Bien que l'excursion du *California* ait été inutile, on ne saura blâmer le capitaine de s'être détourné de sa route et de nous avoir fait attendre la malle d'avant hier. C'est pour accomplir un acte d'obligeance et de courtoisie qu'il s'est mis en retard.

La Caroline du Sud et le proviso Wilmot.—Des résolutions dirigées contre le proviso Wilmot viennent d'être présentées à la Législature de la Caroline du Sud. En voici la traduction:

Résolu—1o. Que l'assemblée générale de l'Etat de la Caroline du Sud a vu, avec un profond regret, l'esprit d'hostilité manifesté par les Etats libres contre les institutions du Sud; esprit qui doit inévitablement, si l'on y persiste, avoir les plus désastreuses conséquences pour la confédération.

2o. Que les incidents qui se sont produits récemment dans les Etats libres, et notamment la tentative connue sous le nom de proviso-Wilmot et faite pour empêcher les Etats du Sud de prendre leur part dans le territoire commun des Etats-Unis, soulève une question de la dernière importance et qui réclame, de la part du Sud, une action ferme, énergique et harmonieuse.

3o. Que cet Etat est tout disposé à oublier toutes les différences secondaires d'opinion et à faire cause commune avec les autres Etats du Sud de la façon la plus énergique pour maintenir leurs droits communs.

4o. Que l'Etat de la Caroline du Sud regarderait l'adoption par le gouvernement général d'un acte sur l'esclavage qui serait en violation des droits du Sud, comme annulant les obligations du pacte fédéral; et à l'adoption d'un pareil acte, elle se considérerait comme libre de former un nouveau gouvernement distinct et séparé.

5o. Que le gouverneur sera requis d'envoyer copie des présentes résolutions aux gouverneurs et aux législatures des Etats à esclaves; d'entrer en correspondance avec eux, et au besoin de leur envoyer des envoyés spéciaux, pour amener entre ces divers Etats l'ensemble et l'harmonie d'action, si désirable dans les conjonctures actuelles.

Ces résolutions qui ont été présentées par M. Midleton, sont calmes, mais fermes; elles sont dignes de la Caroline du Sud; et cet Etat peut être assuré que, si le Congrès venait à commettre un acte flagrant d'injustice envers les Etats à esclaves, il n'en est pas un seul qui ne s'empressât de travailler activement et de concert aux mesures qui pourraient garantir notre sécurité.

La ligne télégraphique entre Charleston et Columbia a été mise en activité le 1er courant; elle a fonctionné durant toute la soirée, de manière à satisfaire les plus exigeants.

Marché de la 2e Municipalité.—L'adjudication des marchés de la 2e Municipalité pour l'année prochaine a eu lieu lundi: le marché Poydras a été adjugé pour $36,800; Ste Marie, $27,500; marché aux légumes, 2,900. Total général, $67,200.

Paroisse Madison.—A la suite d'une querelle entre la famille Minor et la famille Wilkinson, à propos de la propriété de l'île Paw-Paw, le chef de cette dernière famille fut tué et deux jeunes gens blessés. Les meurtriers furent mis en jugement; et après une assez longue procédure, ils ont été acquittés par le jury.

L'honorable John C. Calhoun est arrivé le 1er courant à Charleston. Il se rendait à Washington où il sera sans nul doute arrivé pour l'ouverture du Congrès.

M. Agassiz est un savant suisse qui est venu pour quelques temps professer la géologie aux Etats-Unis. Il a dernièrement terminé un cours devant le collège des médecins de New-York; il y a obtenu un grand succès; et les jeunes gens qui ont suivi ce cours, ont voulu témoigner au professeur leur satisfaction et leur reconnaissance. Ils lui ont présenté une riche tabatière en argent qui contenait une somme de $250 en or, ainsi qu'un ticket pour se rendre à Charleston où M. Agassiz va faire un autre cours.

L'éther et le choléra.—M. Bruno Taron, chirurgien-major de l'armée ottomane, a eu l'idée, en 1837, d'aspirer de l'éter à la suite d'une attaque de choléra; il s'en suivit un état de prostration et une sueur abondante qui le sauva. Cette guérison, qu'il attribua d'abord à l'effet du hasard, pourrait bien mettre sur la voie d'un nouveau mode de médicamentation de cette terrible maladie depuis les découvertes récentes faites sur les propriétés de l'éther.

Rapides.—On lit dans le *Republican* d'Alexandrie, sous la date du 4 courant: "Le froid n'a pas fait grand mal à la récolte de sucre dans notre paroisse; mais on assure que le long de la côte, les planteurs qui s'étaient un peu laissé arriérer, ont éprouvé une perte sérieuse."

Texas.—Le vapeur *Palmetto* nous a apporté nos journaux de Galveston jusqu'au 4 courant. Les retours électoraux ne sont pas encore complets; mais il s'est opéré un revirement par suite de ceux qui sont arrivés. Le Dr. Miller qui, lors des dernières nouvelles, avait l'avantage, se trouve aujourd'hui en minorité de 70 voix environ, et les chances sont pour Wood; mais vingt comtés ont encore à se prononcer et ce sont eux qui décideront.

Les restes du brave capitaine Walker sont arrivés à Galveston le 1er courant et ont été immédiatement transportés à l'Hôtel de Ville. Ils y resteront honorablement exposés jusqu'à l'arrivée des amis du défunt qui doivent les transférer à San-Antonio pour leur donner la sépulture.

Mme Ciocca, la belle danseuse italienne, a débuté hier avec succès au théâtre St Charles. Elle paraît encore ce soir.

Chronique Locale.

Cour Suprême.—La Cour Suprême a rendu plusieurs décisions lundi matin. Dans l'affaire de F. M. Fisk contre Mme Gregg et son mari, en revendication d'une maison et d'un terrain à lui vendus comme bien du mari de la défenderesse, dans une saisie pratiquée contre M. Gregg, le jugement rendu contre le demandeur par la Seconde Cour de District, où la cause a été plaidée en première instance, a été maintenu et les dépens imposés au dit demandeur. La Cour Suprême a également maintenu le jugement rendu par la Première Cour de District dans l'affaire d'Elizabeth Clark, appelant, contre B. Saloy et autres, intimés; le jugement rendu par la Cinquième Cour de District dans l'affaire d'Anna M. Ott, femme de J. G. Bush, et son mari, appelant, contre M. Grenier et L. M. Mailein, intimés; ainsi que le jugement rendu par la Troisième Cour de District dans l'affaire du Maire et des Aldermen de la ville de Lafayette contre Alphonse Barnett. En 1846, la ville de Lafayette décréta l'ouverture de la rue d'Apollon. La Cour du Troisième District, à laquelle elle s'adressa pour en obtenir l'autorisation, nomma des commissaires chargés d'apprécier la valeur des terrains que la rue projetée devait traverser. M. Barnett, propriétaire de l'un de ces terrains, a fait opposition au rapport des commissaires, alléguant que leur appréciation n'était pas juste. La Cour avait passé outre à l'homologation du tableau d'appréciation. Cette décision, comme nous l'avons dit plus haut, a été maintenue par la Cour Suprême.

Première Cour de District.—Le grand jury s'est réuni hier et a déclaré que les personnes suivantes seraient mises en jugement: Henry Summers, dit Harrigan et Patrick Duffy, pour délit de vol; Archibald McDonald, pour crime de meurtre; Antonio Nuñez, pour tentative de meurtre; et John Brown, pour tentative de vol. —La Cour a pris connaissance de plusieurs affaires civiles.

Cinquième Cour de District.—*Juge Buchanan.*—Deux affaires, qui ne manquent pas d'une certaine importance, sont en ce moment pendantes devant cette Cour et seront prochainement appelées. C'est d'abord la célèbre affaire de Sally Miller contre J. F. Miller. La demanderesse réclame sa liberté, alléguant qu'elle est blanche et que M. Miller n'a pas le droit de la retenir comme esclave. Cette affaire, on s'en souvient peut-être, a déjà été plaidée une fois, en première instance. Le juge Buchanan avait déclaré que la demanderesse avait droit à sa liberté, non en qualité de femme blanche, mais comme femme de couleur libre. Cette décision qui n'accordait qu'à moitié la demande de la demanderesse fut portée en appel à la Cour Suprême. Ce tribunal déclara qu'à son avis Sally Miller était une femme blanche, et ordonna une nouvelle audition de l'affaire.

L'autre cause est celle de Ibos contre ses créanciers, dans laquelle une imputation de fraude se trouve dirigée contre le demandeur. Elle a été plaidée devant un jury l'hiver dernier, mais il a été alors impossible d'obtenir un verdict, par suite du désaccord du jury. Cette affaire offrira quelque intérêt aux marchands français de cette ville. Les avocats du demandeur sont MM. Randolph et Grymes; ceux des défendeurs sont MM. Soulé et C. Dufour.

Recorder par intérim Baldwin.—M. Henry Patlinge a fait hier un affidavit contre M. P. Engelle, accusant ce dernier d'abus de confiance. Il a déclaré sous serment qu'il avait confié à celui-ci un billet de $205 50, payable à 60 jours de date, en le priant de le négocier, et qu'Engelle, maintenant qu'il a négocié l'effet, refuse de lui en livrer le montant. Le prévenu a fourni un cautionnement pour répondre de sa prochaine comparution.

Recorder Seuzeneau.—M. Guillaume Rouquet a saisi hier le recorder Seuzeneau d'une plainte contre le nommé Frédérick Carr. Ce dernier aurait assailli à coups de pierres la maison du plaignant. Carr a été arrêté: il sera interrogé ce matin. John Martin, blessé dans un combat à coups de couteau avec un autre individu, a été traduit devant le recorder. Il n'a pu désigner son adversaire, tant il était ivre au moment du combat. Il a été relaxé en considération de ses blessures.

Suicide.—Dans les derniers jours de la semaine dernière, un homme de couleur libre nommé John Thomas, et âgé d'environ soixante ans, s'est suicidé chez lui, rue de l'Histoire, entre Craps et Grands Hommes. Le commissaire Salvatory, guidé par de vagues soupçons, ayant pénétré jusque dans la chambre du vieillard, le trouva mort sur une chaise, ayant à ses pieds un réchaud de charbon encore allumé. Thomas avait l'habitude de s'enivrer.

Conseil de la Municipalité No 2.—Le Conseil s'est réuni hier soir, sous la présidence du recorder Baldwin.

D'après le rapport hebdomadaire du trésorier les recettes de la semaine se sont élevées à la somme de $10,274 81; les dépenses à $9,076 42, ce qui laisse une balance dans le trésor municipal de $1,198 39.

Le secrétaire donne lecture d'un message du Maire, transmettant une copie d'une résolution passée par le Conseil Général, relative à la réception des restes mortels du major-général Hopping, du lieutenant-colonel McIntosh, et major Martin Scott et autres officiers qui sont attendus à chaque instant du Mexique. Sur motion de M. Stockton, cette résolution est référée au comité déjà nommé relativement à la réception du général Taylor.

D'autres résolutions passées par le Conseil Général, concernant la liquidation de différents comptes, sont également soumises au Conseil qui les réfère au comité des finances.

On donne lecture d'une communication du contrôleur, informant ce corps qu'il a affermé pour l'année 1848, le marché Poydras à M. N. Tournay, pour la somme de $36,800; le marché Ste Marie à M. Jacob Mehle, pour $27,500; et le marché aux légumes à M. François Joubert, pour $2,900. Les cautions de ces différentes personnes sont ensuites offertes au Conseil qui les accepte.

M. Renshaw, du comité des rues et débarcadères, présente une résolution ordonnant l'ouverture de la rue Notre-Dame. Elle sera discutée à la prochaine séance.

M. Howard présente une résolution abrogeant celle passée par ce corps, il y a quelque temps, en séance secrète, et qui autorisait le Maire à passer et à signer certains actes de vente. Cette résolution est repoussée par 9 voix contre 2.

M. Howard demande ensuite qu'il lui soit permis d'enregistrer son vote dans le journal, relativement à la séance secrète de ce corps. Le secrétaire en ayant donné la lecture, le Conseil refuse l'insertion dans le journal par 9 voix contre 2.

Puis le Conseil s'ajourne.

Buenos-Ayres et Montévidéo.—Les dernières nouvelles de ces deux Républiques vont jusqu'au 2 octobre de Buenos-Ayres et jusqu'au 7 de Montévidéo. Le siége de cette dernière ville continue toujours, et le général Oribe déploie de nouveau une grande activité pour s'en emparer. Le blocus des ports argentins par l'escadre française n'est plus guères que nominale. Le cabotage s'y fait avec la plus grande facilité.

Arsenal Maritime de Gosport.—Il se trouve maintenant dans cet arsenal dix-sept bâtiments appartenant à la marine nationale: trois vaisseaux de ligne, dont un sur le chantier; une frégate à vapeur, en construction; quatre frégates; trois corvettes, deux bricks, trois vapeurs qui sont à flot et la corvette à vapeur Allegany.

Baltimore est en ce moment ravagé par les incendies. Du 26 dans la soirée au 28, on en a compté quatre dont trois ont été assez graves. On les croit tous les quatre l'œuvre de la malveillance.

Rubini.—On assure positivement que l'illustre ténor est engagé pour vingt soirées à la Havane, à raison de $1000 par soirée. On ajoute que, cet engagement terminé, il se rend à New-York; mais pour aller à New-York la route la plus naturelle est la Nlle-Orléans. Est-ce que Rubini ne pensera pas ainsi?

Les Fleuves qui se jettent dans la baie de Chesapeake, paraissent vouloir tous déborder; dernièrement nous constations la crue du James River qui a ravagé ses bords; voici maintenant que nous avons à annoncer les désastres de trois autres inondations, produites l'une par le Potomac, l'autre par la Susquehannah, la dernière par le Rappahanock. Bien entendu que ces inondations ont causé des pertes assez considérables.

Boston.—La maison Horace Gray & Co. annonce dans le *Courrier* de Boston qu'elle procède à la liquidation définitive de ses affaires. On avait cru d'abord qu'elle les continuerait. Le vapeur *Acadia* n'a embarqué que 21,000 en espèces pour Liverpool. L'exportation métallique ne s'accroît pas d'une façon notable.

Pie IX et la démocratie française.

En dépit de la révolution essentiellement libérale qu'il vient de semer en Italie, Pie IX n'a pu réussir encore à trouver grâce devant le parti radical français. Au moment où il entamait les réformes qu'il a accomplies depuis, les feuilles révolutionnaires lui ont donné, à la vérité, quelques timides encouragements, mais ces éloges n'ont pas profité; ils font déjà place à des paroles de blâme.

Il est triste d'avoir à constater que le *National* se trouve des premiers à incriminer les intentions et les sentiments de l'illustre pape. Ce journal avait, en plusieurs occasions, démontré qu'il abandonnait enfin les vieux préjugés républicains touchant ce qu'on appelait jadis: "Le parti-prêtre." On se souvient notamment de l'avoir vu soutenir avec énergie la cause des chrétiens de Syrie. Les nombreux articles qu'il publiait à cette occasion faisaient concevoir l'espérance qu'il renoncerait un jour à la vieille rengaine athée et voltairienne. On vient d'acquérir la preuve qu'on s'était trompé.

Aux yeux du *National*, c'est-à-dire d'une portion notable de la démocratie française, il y a encore un parti-prêtre à renverser, des complots de sacristie à déjouer, un pouvoir ténébreux à ébranler, et Pie IX, le pape ami de la liberté, serait, bien entendu, le chef de ce pouvoir. Voilà en quels termes parle la feuille révolutionnaire par excellence.

C'est à propos de la question suisse qu'on reprend la série de ces vieux reproches. Les radicaux français ne comprennent point que le chef de l'Eglise se soit borné à prêcher aux cantons catholiques l'union et la fraternité: ils auraient désiré que le vicaire du Christ imposât à ses ouailles une soumission immédiate aux décrets de la diète calviniste. En ceci seulement Pie IX aurait confessé sa foi ardente dans la révolution.

Le *National* nous permettra de lui faire remarquer qu'on ne peut entrer dans l'hypothèse qu'il a déduite à cet égard sans tomber dans la contradiction. Il y a évidemment à cette heure deux hommes dans Pie IX: le chef spirituel de la chrétienté et le premier prince de l'Italie.—Dans la circonstance, Pie IX ne pouvait parler que comme chef spirituel et pas autrement. Et encore, loin de prêcher la résistance, comme Jules II et Sixte V n'auraient pas manqué de le faire, il a recommandé la conciliation et la fraternité. Que désirer de plus?

Le grand pape savait bien qu'il ne serait pas toujours compris. Il le disait naguère à M. de Cormenin, s'il faut en croire une lettre de ce dernier. Il répète aussi à chaque instant aux Français qui lui demandent audience: "Messieurs, gardez-vous de penser que je sois un fourbe."

Nous engageons la démocratie à méditer sérieusement ce double fait.

FEUILLETON.

Mémoires d'un Médecin.

Par Alexandre Dumas.

TROISIEME PARTIE.

JOSEPH BALSAMO.

(Voir l'Abeille du 14 au 25 oct. et du 1er nov.)

XXXVIII.

L'âme et le corps.

Chacun regardait le patient avec étonnement, le médecin avec admiration.

Il en fut qui dirent que tous deux étaient fous.

Marat traduisit cette opinion à l'oreille de Balsamo.

—La terreur a fait perdre l'esprit au pauvre diable, dit-il; voilà pourquoi il ne souffre plus.

—Je ne crois pas, répondit Balsamo; et, bien loin qu'il ait perdu l'esprit, je suis sûr, si je l'interrogeais, qu'il nous dirait, s'il doit mourir, le jour de sa mort; s'il doit vivre, le temps que durera sa convalescence.

Marat fut prêt de partager l'opinion générale, c'est-à-dire de croire Balsamo aussi fou que le patient.

Cependant le chirurgien liait activement les artères d'où s'échappaient des flots de sang.

Balsamo tira de sa poche un flacon, versa sur un tampon de charpie quelques gouttes de l'eau que ce flacon renfermait, et pria le chirurgien en chef d'appliquer cette charpie sur les artères.

Celui-ci obéit avec une certaine curiosité.

C'était un des plus célèbres praticiens de cette époque, un homme vraiment amoureux de la science, qui ne répudiait aucun de ses mystères, et pour qui le hasard n'était que le pis-aller du doute.

Il appliqua le petit tampon sur l'artère, qui frémit, bouillonna, et ne laissa plus passer le sang que goutte à goutte.

Dès lors, il put lier l'artère avec la plus grande facilité.

Pour le coup, Balsamo obtint un véritable triomphe, et chacun lui demanda où il avait étudié et de quelle école il était.

—Je suis un médecin allemand de l'école de Gottingue, dit-il, et j'ai fait la découverte que vous voyez. Je désire cependant, messieurs et chers confrères, que cette découverte demeure encore un secret, car j'ai grand'peur du fagot, et le parlement de Paris se déciderait peut-être à juger encore une fois pour le plaisir de condamner un sorcier au feu.

Le chirurgien en chef demeurait rêveur.

Marat rêvait et réfléchissait.

Cependant il reprit le premier la parole.

—Vous prétendiez, dit-il, tout-à-l'heure que, si vous interrogiez cet homme sur le résultat de cette opération, il répondrait sûrement, quoique ce résultat soit encore caché dans l'avenir?

—Je le prétends encore, dit Balsamo.

—Eh bien! voyons.

—Comment s'appelle ce pauvre diable?

—Il s'appelle Havard, répondit Marat.

Balsamo se retourna vers le patient, dont la bouche fredonnait encore les dernières notes du plaintif refrain.

—Eh bien! mon ami, lui demanda-t-il, qu'augurez-vous de l'état de ce pauvre Havard?

—Ce que j'augure de son état? répondit le malade; attendez, il faut que je revienne de la Bretagne, où j'étais, à l'Hôtel-Dieu, où il est.

—C'est cela; entrez-y, regardez-le, et dites-moi la vérité sur lui.

—Oh! il est malade, bien malade: on lui a coupé la jambe.

—En vérité? dit Balsamo.

—Oui.

—Et l'opération, a-t-elle réussi?

—A merveille; mais....

La figure du malade s'assombrit.

—Mais...., reprit Balsamo.

—Mais, continua le malade, il a une terrible épreuve à passer. La fièvre.

—Et quand viendra-t-elle?

Ce soir, à sept heures.

Tous les assistans se regardèrent.

—Et cette fièvre? demanda Balsamo.

—Oh! elle le rendra bien malade; il surmontera cependant ce premier accès.

—Vous en êtes sûr?

—Oh! oui.

—Mais, après ce premier accès, sera-t-il sauvé?

—Hélas! non, dit le blessé en soupirant.

—La fièvre reviendra donc?

—Oh! oui, et plus terrible que jamais; pauvre Havard, continua-t-il, pauvre Havard, il a une femme et des enfants.

Et ses yeux se remplirent de larmes.

—Sa femme doit-elle donc être veuve, ses enfans doivent-ils donc être orphelins, demanda Balsamo?

—Attendez! attendez!

Il joignit les mains.

—Non, non, dit-il.

Son visage s'éclaira d'une foi sublime.

—Non, sa femme et ses enfans ont tant prié qu'ils ont obtenu grâce pour lui devant Dieu.

—Alors, il guérira.

—Oui.

—Vous entendez, messieurs, dit Balsamo, il guérira.

—Demandez-lui en combien de jours, dit Marat.

—En combien de jours?

—Oui, vous avez dit qu'il indiquerait lui-même les phases et le terme de sa convalescence.

—Je ne demande pas mieux que de l'interroger là-dessus.

—Interrogez-le donc, alors.

—Et, quand croyez-vous qu'Havard soit guéri? demanda Balsamo.

—Oh! la convalescence sera longue; attendez: un mois, six semaines, deux mois; il est entré ici il y a cinq jours, il en sortira deux mois et quinze jours après y être entré.

—Et il en sortira guéri?

—Oui.

—Mais, dit Marat, incapable de travailler et par conséquent de nourrir sa femme et ses enfans.

Havard joignit de nouveau les mains.

—Oh! Dieu est bon, et Dieu y pourvoiera.

—Et comment Dieu y pourvoiera-t-il? demanda Marat. Pendant que je suis en train d'apprendre aujourd'hui, je voudrais bien apprendre cela.

—Dieu a envoyé près de son lit un homme charitable qui l'a pris en pitié, et qui a dit tout bas: "Je veux que le pauvre Havard ne manque de rien."

Tous les assistans se regardèrent; Balsamo sourit.

—En vérité, nous assistons à un étrange spectacle, dit le chirurgien en chef, en même temps qu'il saisissait la main du malade, auscultait sa poitrine et palpait son front; cet homme rêve.

—Vous croyez? dit Balsamo.

Et lançant au blessé un regard plein d'autorité et d'énergie:

—Eveillez-vous! Havard, lui dit-il.

Le jeune homme ouvrit les yeux avec effort et regarda avec une profonde surprise tous les assistans, devenus pour lui inoffensifs de menaçans qu'ils étaient.

—Eh bien! dit-il douloureusement, on ne m'a donc pas encore opéré? On va donc encore me faire souffrir?

Balsamo prit vivement la parole. Il craignait l'émotion du malade. Il n'était point besoin qu'il se hâtât.

Nul ne l'eut devancé; la surprise des assistans était trop grande.

—Mon ami, lui dit-il, tranquillisez-vous; M. le chirurgien en chef a pratiqué sur votre jambe une opération qui satisfait à toutes les exigences de votre position. Il paraît, mon pauvre garçon, que vous êtes un peu faible d'esprit, car vous vous êtes évanoui devant la première attaque.

—Oh! tant mieux, dit gaîment le Breton, je n'ai rien senti, bien au contraire même, j'ai dormi et réparateur. Quel bonheur, on ne me coupera pas la jambe.

Mais en ce moment le malheureux porta ses regards sur lui-même; il vit le lit plein de sang, il vit sa jambe mutilée.

Il jeta un cri, et cette fois s'évanouit véritablement.

—Interrogez-le maintenant, dit froidement Balsamo à Marat, et vous verrez s'il répond.

Puis, entraînant le chirurgien en chef dans un coin de la chambre, tandis que les infirmiers reportaient le malheureux jeune homme dans son lit:

—Monsieur, lui dit Balsamo, vous avez entendu ce qu'a dit votre malade?

—Oui, monsieur, qu'il guérirait.

—Il a dit encore autre chose: il a dit que Dieu le prendrait en pitié, et lui enverrait de quoi nourrir sa femme et ses enfants.

—Eh bien?

—Eh bien! monsieur, il a dit la vérité, sur ce point comme sur l'autre; seulement, chargez-vous d'être un intermédiaire de charité entre votre malade et Dieu. Voici un diamant qui vaut vingt mille livres à peu près; quand vous verrez votre malade guéri, vous le vendrez et vous lui en remettrez l'argent; en attendant, comme l'âme, ainsi que me le disait fort judicieusement votre élève, M. Marat, comme l'âme a une grande influence sur le corps, dites bien à Havard, aussitôt que la connaissance sera revenue, dites-lui bien que son avenir et celui de ses enfants est assuré.

—Mais, monsieur, dit le chirurgien hésitant à prendre la bague que lui offrait Balsamo, s'il ne guérit point?

—Il guérira!

—Encore faut-il que je vous en donne un reçu.

—Monsieur!....

—Ce n'est qu'à cette condition que je prendrai un bijou d'une pareille valeur.

—Faites comme il vous plaira, monsieur.

—Votre nom, s'il vous plaît?

—Le comte de Fœnix.

Le chirurgien passa dans la chambre voisine, tandis que Marat, anéanti, confondu, mais luttant encore contre l'évidence, se rapprochait de Balsamo. Au bout de cinq minutes, le chirurgien rentra, tenant à la main un papier qu'il remit à Balsamo.

C'était un reçu conçu en ces termes:

"J'ai reçu de M. le comte de Fœnix un diamant qu'il a déclaré lui-même être d'une valeur de vingt mille livres, pour le prix en être remis au nommé Havard le jour où il sortira de l'Hôtel-Dieu.

"Ce 15 septembre 1771.

"Guillotin, D. M."

Balsamo salua le docteur, prit le reçu et sortit suivi de Marat.

—Vous oubliez votre tête, dit Balsamo, pour lequel la distraction du jeune élève en chirurgie était un triomphe.

—Ah! c'est vrai, dit celui-ci.

Et il ramassa son funèbre fardeau.

Une fois dans la rue, tous deux marchèrent fort vite et sans se dire un seul mot; puis, arrivés à la rue des Cordeliers, ils remontèrent ensemble le rude escalier qui conduisait à la mansarde.

Devant la loge de la portière, si toutefois le trou qu'elle habitait mérite le nom de loge, Marat, qui n'avait pas oublié la disparition de sa montre, s'était arrêté et avait demandé dame Grivette.

Un enfant de sept à huit ans, maigre, chétif et étiolé, lui avait répondu de sa voix criarde:

—Maman, elle est sortie; elle a dit que si monsieur rentrait, on lui donnât cette lettre.

—Non, mon petit ami, dit Marat, tu lui diras qu'elle me l'apporte elle-même.

—Bien, monsieur.

Marat et Balsamo avaient continué leur chemin.

—Ah! dit Marat en indiquant une chaise à Balsamo, et en tombant lui-même sur un escabeau, je vois que le maître a de beaux secrets.

—C'est que je suis entré plus avant qu'un autre, peut être, dans la confidence de la nature et de Dieu, répondit Balsamo.

—Oh! s'écria Marat, comme la science prouve l'omnipotence de l'homme, et qu'on doit être fier d'être homme.

—C'est vrai, et médecin, devriez-vous ajouter.

—Aussi, je suis fier de vous, maître, dit Marat.

—Et cependant, répliqua en souriant Balsamo, je ne suis qu'un pauvre médecin des âmes.

—Oh! ne parlons pas de cela, monsieur, vous qui avez arrêté le sang du blessé par des moyens matériels.

—Je pensais que ma plus belle cure était de l'avoir empêché de souffrir; il est vrai que vous m'avez assuré qu'il était fou.

—Il l'a été un moment, certes.

—Qu'appelez-vous folie? N'est-ce point une abstraction de l'âme?

—Ou de l'esprit, dit Marat.

—Nous ne discuterons pas là-dessus; l'âme me sert à nommer la chose que je cherche. Du moment où la chose est trouvée, peu m'importe comment vous l'appelez.

—Ah! voilà où nous différons d'opinion, monsieur; vous prétendez avoir trouvé la chose et ne plus chercher que le mot; moi, je soutiens que vous cherchez tout ensemble, le mot et la chose.

—Nous reviendrons là-dessus tout à l'heure. Vous disiez donc que la folie était une abstraction momentanée de l'esprit?

—Assurément.

Involontaire, n'est-il pas vrai?

—Oui,... J'ai vu un fou à Bicêtre, qui mordait ses barreaux de fer en criant: Cuisinier, tes faisans sont tendres, mais ils sont mal accommodés.

—Mais, enfin, admettez-vous que cette folie passe comme un nuage sur l'esprit, et que le nuage passé, l'esprit reprenne sa limpidité première?

—Cela n'arrive presque jamais.

—Vous avez vu cependant notre amputé en parfaite raison après son sommeil de fou.

—Je l'ai vu, mais je n'ai point compris ce que je voyais; c'est un cas exceptionnel, une de ces étrangetés que les Hébreux appelaient des miracles.

—Non, monsieur, dit Balsamo; c'est uniquement l'abstraction de l'âme, le double isolement de la matière et de l'esprit: de la matière, chose inerte, poussière qui retournera en poussière; de l'âme, étincelle divine enfermée un instant dans cette lanterne sourde qu'on appelle le corps, et qui, fille du ciel, après la chute du corps, retournera au ciel.

—Alors, vous avez tiré momentanément l'âme du corps?

—Oui, monsieur, je lui ai ordonné de quitter l'endroit misérable où elle était; je l'ai extraite du gouffre de souffrance où la douleur la retenait, pour la faire voyager dans des régions libres et pures. Qu'est-il alors resté du chirurgien? ce qui restait à votre scalpel quand vous enlevâtes à la femme morte cette tête que vous tenez, rien que de la chair inerte, de la matière, de l'argile.

—Et au nom de qui avez-vous disposé ainsi de cette âme?

—Au nom de celui qui a créé toutes les âmes d'un souffle: âmes des mondes, âme des hommes; au nom de Dieu.

—Alors, dit Marat, vous niez le libre arbitre?

—Moi, dit Balsamo, mais que fais-je donc en ce moment, au contraire? Je vous montre, d'un côté, le libre arbitre; de l'autre, l'abstraction. Je vous expose un mourant livré à toutes les souffrances; cet homme a une âme stoïque, il va au-devant de l'opération, il la provoque, il la supporte, mais il souffre. Voilà pour le libre arbitre. Mais, si je passe près de ce mourant, moi l'envoyé de Dieu, moi le prophète, moi l'apôtre, et si, prenant en pitié cet homme, mon semblable, j'enlève par le pouvoir que le Seigneur m'a donné l'âme de son corps qui souffre, ce corps aveugle, inerte, insensible, devient pour l'âme un spectacle qu'elle contemple pieusement et miséricordieusement du haut de sa sphère limpide. Havard, ne l'avez-vous point entendu? Havard, quand il parlait de lui-même, disait: "Ce pauvre Havard!" Il ne disait plus moi. C'est qu'en effet cette âme n'avait plus affaire à ce corps, elle qui était à moitié chemin du ciel.

—Mais, à ce compte, l'homme n'est plus rien, dit Marat, et je ne puis plus dire aux tyrans: "Vous avez puissance sur mon corps, mais vous ne pouvez rien sur mon âme."

—Ah! voilà que vous passez de la vérité au sophisme; monsieur, je vous l'ai dit, c'est votre défaut. Dieu prête l'âme au corps, il est vrai, mais il n'en est pas moins vrai que, tout le temps que l'âme possède ce corps, il y a union entre eux, influence de l'un sur l'autre, suprématie de la matière sur l'idée ou de l'idée sur la matière, selon que, dans des vues qui nous sont inconnues, Dieu a permis que le corps fût roi ou que l'âme fut reine; mais il n'en est pas moins vrai que le souffle qui anime le mendiant est aussi pur que celui qui fait mourir le roi. Voilà le dogme que vous devez prêcher, vous, apôtre de l'égalité. Prouvez l'égalité des deux essences spirituelles, puisque cette égalité, vous pouvez l'établir à l'aide de tout ce qu'il y a de sacré au monde; les livres saints et les traditions, la science et la foi. Que vous importe l'égalité de deux matières, avec l'égalité des corps, vous ne valez que devant les hommes; avec l'égalité des âmes, vous valez devant Dieu. Tout-à-l'heure, ce pauvre blessé, cet ignorant enfant du peuple vous a dit, touchant son mal, des choses que nul, parmi les médecins, n'eût osé dire. Pourquoi cela? C'est que son âme, dégagée momentanément des liens du corps, a plané au-dessus de la terre, et qu'elle a vu d'en haut un mystère que nous dérobe notre opacité.

Marat tournait et retournait sur la table sa tête de mort, cherchant une réponse qu'il ne trouvait pas.

—Oui, murmura-t-il enfin, oui, il y a quelque chose de surnaturel là-dessous.

—De naturel, au contraire, monsieur; cessez d'appeler surnaturel tout ce qui ressort des fonctions et de la destinée de l'âme. Naturelles sont ces fonctions; connues, c'est autre chose.

—Inconnues à nous, maître, ces fonctions ne doivent pas être des mystères pour vous. Le cheval, inconnu aux Péruviens, était familier aux Espagnols, qui l'avaient dompté.

—Ce serait orgueilleux à moi de dire, je sais. Je suis plus humble, monsieur, je dis: Je crois.

—Eh bien! que croyez-vous?

—Je crois que la loi du monde, la première, la plus puissante de toutes, est celle du progrès. Je crois que Dieu n'a rien créé que dans un but de bien-être ou de moralité. Seulement, comme la vie de ce monde est incalculée et incalculable, le progrès est lent. Notre planète, au dire des écritures, comptait soixante siècles, quand l'imprimerie est venue comme un vaste phare réfléchir le passé et éclairer l'avenir; avec l'imprimerie, plus d'obscurité, plus d'oubli; l'imprimerie, c'est la mémoire du monde. Eh bien! Guttenberg a inventé l'imprimerie, et moi j'ai retrouvé la confiance.

—Ah! dit ironiquement Marat, vous en arriverez peut-être à lire dans les cœurs?

—Pourquoi pas?

—Alors, vous ferez pratiquer à la poitrine de l'homme cette petite fenêtre que désiraient tant les anciens!

—Il n'est pas besoin de cela, monsieur; j'isolerai l'âme du corps, et l'âme, pure, fille immaculée de Dieu, me dira toutes les turpitudes de cette enveloppe mortelle qu'elle est condamnée à animer.

—Vous révélerez des secrets matériels?

—Pourquoi pas?

—Vous me direz, par exemple, qui m'a volé ma montre?

—Vous abaissez la science à un triste niveau, monsieur. Mais, n'importe! la grandeur de Dieu est aussi bien prouvée par le grain de sable que par la montagne, par le ciron que par l'éléphant. Oui, je vous dirai qui vous a volé votre montre.

En ce moment, on frappa timidement à la porte. C'était la femme de ménage de Marat, qui était rentrée, et qui, selon l'ordre donné par le jeune chirurgien, apportait la lettre.

(A continuer.)

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire Rome, Manson, pr Cowes.
Megunticook, Italy, pr Marseilles.
Talma, Murray, pr Nantes.
Barque Ceres, Hodge, pr Philadelphie.
Georgia, Otis, pr Baltimore.
Brick Josephus, Pitcher, pr Savannah.
Goëlette Louisa Sears, Sears, pr Apalachicola.
Ella, Thompson, pr Pensacola.
St Paul, Percival, pr Brazos.
Steamer Mobile, Sutton, pr Mobile.

ARRIVES.

Navire à vapeur Palmetto, Smith, de Galveston.
Frances Ann, Robinson, de Boston.
Essex, Welch, de Boston.
Equity, Nason, de Kennebunk, Me.
Barque Louisa Bliss, Jordan, de Philadelphie.
Texador, Major, de Vera Cruz.
Brick P Soulé, Smith, de la Havane.
Estelle, Picoma, de la Havane.
H R Hyler, Anderson, de Thomaston.
Goëlette Maria Thomas, Kox, de Tampico
Steamers Creole, Griffin, de Mobile.
Courier, Martin, de la Balise.
Laclede, Randolph, de St-Louis.
Alton, Dales, de St-Louis.
Fort Wayne, Scott, de Cincinnati.
Thos Jefferson, Scott, de Cincinnati.
A W Vanlear, McCall, de St-Martinville.
Belle Isle, Smith, de Cincinnati.
Cora, Hooper, de Bayou Sara.

Au bas du fleuve et montant:
Barque Mary Parker, et brick Millaudon.

MEMORANDA.

New York, 26 novembre—Arrivé, navire Wabash, Cornell, de la Nouvelle Orléans; expédiés, 24 navire Indiana, Bennett, do; 26, Wm A Cooper, Cutts, do, Wm Gray, Crocker, do; 26, navires Southerner, Stanton, do, France, Marshall, Thorndike, Child, do.

Boston, 23 novembre—Arrivé, Shaw, Lovett, de la Nouvelle Orléans; 24, partis, navires Newton, Howes, Sarah et Louisa, Barker, pour la Nouvelle-Orléans.

DEPART DES NAVIRES A VAPEUR DE L'ATLANTIQUE.

Union,	de France,	10 nov N. York	9 déc
Britannia,	d'Angleterre,	19 nov Boston	16 déc
Philadelphie,	de France,	23 déc N. York	23 jan

DEUX LOTS DE TERRE avec amélioration sur la promenade du Triton, et une goëlette fine voilière de Baltimore, presque neuve; seront vendus aujourd'hui par MM. Beard, Calhoun & Co, à midi, à l'Arcade de Banks. Les propriétés sont louées à de bons locataires, et la goëlette est vendue par consentement des parties intéressées. 8 déc—

Douane de la Nouvelle-Orléans.

Département de la Trésorerie, 27 novembre 1847.

DES soumissions cachetées, pour les matériaux désignés ci-dessous, seront reçues jusqu'au premier lundi de février 1848, au bureau des Commissaires nommés pour l'érection de la Douane de la ville de la Nouvelle-Orléans:

18,300,000 bonnes briques bien cuites; la dimension exacte en sera donnée.
12,000 barils chaux fraîche.
7,000 do ciment hydraulique.
55,000 do sable fin. (Le tout plus ou moins.)

Les matériaux ci-dessus devront être délivrés à la Nouvelle-Orléans, aussi près que possible du lieu où est maintenant la Douane, et en telle quantité qu'il sera requis, conformément aux appropriations faites par le Congrès.

Les propositions seront adressées à MM. Denis Prieur, Alcée Labranche et Wm. M. Gwinn, commissaires pour l'érection de la Douane de la Nouvelle Orléans, portant pour titre: Propositions cachetées pour fournitures de matériaux pour l'érection de la Douane de la Nouvelle-Orléans.

Lorsque les propositions auront été ouvertes par les commissaires, ils en communiqueront des copies avec leurs réflexions et recommandations pour être soumises au département.

La communication des Commissaires sera adressée au premier contrôleur de la Trésorerie, qui, d'accord avec le premier auditeur de la Trésorerie, donneront par écrit, au département, leurs réflexions relatives aux propositions. Le droit de rejeter des propositions est réservé.

De bonnes sécurités seront requises afin de garantir l'accomplissement fidèle des conditions faites pour la fourniture des matériaux mentionnés ci-dessus.

R. J. WALKER,
Secrétaire de la Trésorerie.
7 déc—au 1er lundi de fév

Navire BOWDITCH, du Havre—Le navire ci-dessus étant entré dans le port de Charleston, en détresse, les consignataires sont priés de fournir immédiatement au capitaine copie de leurs connaissements.
C. BIRELL, 40 rue Royale.
Agent pour C. A. Heckscher, Charleston, agent du navire Bowditch
4 déc

VIN de Xerez—100 barillets à vendre par
7 déc B. VALLS, 37, Commune

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No 3.
Séance du lundi 15 novembre 1847.

ATTENDU que depuis peu les navires expédiés par la douane de ce port, atterrissent dans la 3e Municipalité, pour attendre leur équipage ou les remorqueurs, et que par ces causes lesdits navires sont très souvent forcés de stationner pendant plusieurs jours près des wharfs de cette Municipalité, et ce sans payer aucune taxe, et en même temps empêchent les nombreux navires arrivant journellement de la mer de s'arrêter près des wharfs de cette Municipalité, ce qui cause une très grande perte à la Municipalité:

Il est en conséquence résolu qu'à partir de l'adoption de ces résolutions, tous navires expédiés pour la mer et dans les circonstances ci-dessus, qui atterreront dans les limites ci-après mentionnées, seront sujets à payer comme suit:

Pour un navire ou barque, $15
Pour un brick, 10
Pour une goëlette, 5
Un brick-goëlette sera considéré comme un brick.

Les susdites limites seront à partir du wharf Nott, vis à vis le rail road Pontchartrain jusqu'au wharf vis à vis la rue Montegut [inclusivement].

Résolu de plus que le collecteur des taxes sur les navires, soit et demeure autorisé à collecter les frais encourus par les navires atterrissant près des wharfs de cette Municipalité, dans les susdites circonstances, et ledit collecteur recevra la même commission qu'il reçoit pour les autres navires dans cette Municipalité.

Résolu de plus, qu'afin de mettre en vigueur les susdites résolutions, une copie en sera donnée au capitaine du port de cette Municipalité.

Résolu de plus, que toutes résolutions contraires aux présentes, soient et demeurent abrogées.

(Signé) P. SEUZENEAU, recorder.
Pour copie conforme,
A. MAZUREAU, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONSEIL-GENERAL.
Séance du mercredi 1er décembre 1847.

ORDONNANCE supplémentaire à l'ordonnance intitulée ordonnance pour régler la police des drays, charrettes, etc., approuvée le — décembre 1846.

Il est ordonné par le Conseil Général, qu'à dater du 1er janvier 1848, le propriétaire de tout dray, tombereau, charrette, voiture de déménagement, etc., devra faire étamper dans un cercle sur chaque brancard, le dernier chiffre du millésime de l'année pour laquelle il prendra une licence, par le collecteur de taxes sur drays, etc.; sous peine d'une amende de vingt cinq piastres par chaque contravention, recouvrable pardevant tout tribunal compétent, au profit de la Municipalité dans laquelle aura été commise la contravention.

(Signé) JAS. A. GARDNER, Président
Approuvé le 6 décembre 1847.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme,
8 déc A. MAZUREAU, Secrétaire.

ON désire avoir une dame de confiance, parlant l'Anglais et le Français. S'adresser au bureau de l'Abeille. 8 déc

A VENDRE—Une superbe paire de chevaux noirs d'attelage. S'adresser rue de la Commune, No31. 8déc

DEMANDE d'un ouvrier sachant travailler les cheveux, encoignure Bienville et Chartres. 8 déc

DRAYS de Philadelphie—10 drays de la manufacture de Wilson, Childs & Co, en débarquement et à vendre par EMERSON, TOURNE & Co
8 déc 158, rue Tchoupitoulas.

CHEMISES TROUVEES—On a trouvé hier au soir sur la rue des Remparts, un paquet contenant des chemises pour femmes. La personne qui les aurait perdues peut les avoir au No. 81, rue du Canal, en payant une récompense libérale.
Nouvelle Orléans, 8 décembre 1847. 8 déc

ARTICLES DIVERS—600 caisses sucre de la Havane, blanc jaune et brun; 700 balles tabac de Cuba et de Vuelta de Abajo; 730 milliers cigares militaires et Regalias; 300 sacs poivre de Sumatra; 300 sacs café vieux gouvernement de Java; 2,000 caisses vin de St Julien; 25 demi pipes vieux cognac; 60 caisses confitures assorties de 12 pots dans chaque; 60 barils [illegible] de 80 et 100 liv. chaque; 25 tierçons et barils de [illegible], à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
8 déc 26, Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—Un assortiment complet de première qualité, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
8 déc 26, Vieille Levée

CIGARES PRINCIPES—1ère qualité de principes, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO.
8 déc 26, Vieille Levée

CAFE—4 sacs de la Havane en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
8 déc 26, Vieille Levée

SUCRES—Blanc, jaune brun, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO.
8 déc 26, Vieille Levée.

SIROP DE RAPHITE, composé par Hastings, de Londres, une caisse de cet admirable remède, reçue et à vendre en gros ou en détail, par
H. BONNABEL,
8 déc enc. Natchez et Tchoupitoulas

SUCRE BRUN—210 caisses sucre brun de la Havane, ayant droit au drawback, à vendre par LABORDE & XIQUES,
7déc 31, Commune

TABAC de la Havane—21 balles de capes et tripes Vuelta de Abajo, de 1ère qualité, en déchargement du brick Millaudon, à vendre par
L. CANTIN.
7déc 73 1/2, rue des Magasins

TABAC—300 balles tabac de Vuelta Abajo et Cuba, capes et tripes de 1re qualité, à vendre par
L. CANTIN.
7déc 73 1/2, rue des Magasins

SUCRE DE LA HAVANE—201 caisses sucre blanc à vendre par L. CANTIN
7déc 73 1/2, Magasins

CAFE DE LA HAVANE.—40 sacs vert, prime de la nouvelle récolte, à vendre par
L. CANTIN.
7déc 73 1/2, Magasins.

CONFITURES—51 caisses chacune de 12 boîtes assorties en déchargement du navire P Soulé, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE.
7déc 26, Vieille Levée.

SUCRE—413 caisses sucre blanc de la Havane, en déchargement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE.
7déc 26, Vieille Levée.

CIGARES—300 milliers et regalias, en déchargement du brick P. Soulé, de la Havane à vendre par TROISGROS & LAMPRE.
7déc 26, Vieille Levée.

TABAC—300 balles Vuelta de Abajo et Cuba, pour capes et tripes, en déchargement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
7déc 26, Vieille Levée

HUILE d'anis très pure; huile de genièvre, graine d'anis, absinthe de Suisse; mélisse; hysope, &c, en débarquement et à vendre par
H. BONNABEL,
7déc 37, rue Tchoupitoulas.

ANIMAUX EPAVES.

IL a été conduit aux épaves de la Troisième Municipalité, située rue d'Amour, entre Esplanade et Histoire.

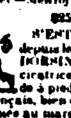

Une VACHE chatain foncé, ayant une tête blanche au front, le ventre, le pied et le bout de la queue blancs, une étampe [illegible] sur la cuisse gauche, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Si la dite vache n'est point réclamée dans les dix jours qui suivront le présent avertissement, elle sera vendue à l'encan, le samedi, 18 courant, à midi, au lieu ordinaire, encoignure Baronne et Commune, par l'encanteur préposé à cet effet.

MANUEL PRADOS, Gardien
8 déc—Men10j

$25 DE RECOMPENSE.

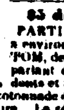

S'EST absenté de chez la soussignée depuis le 22 octobre dernier, le jeune griffe DORSIN, âgé de 22 ans ayant une légère cicatrice courant de l'œil sur le nez; taille de 5 pieds et 8 pouces, parlant l'anglais et le français, bien connu en ville comme vendeur de légumes au marché de la Première Municipalité. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera dans une des geôles de cet Etat. Et une récompense additionnelle de $25 sera donnée à celui qui pourra faire découvrir la personne qui lui donne asile.

Paroisse Jefferson, un peu au-dessus du faubourg Gretna.
8 déc Vve J. B. DEGRUY.

$5 de Récompense.

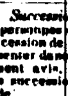

PARTI marron de chez le soussigné, il y a environ six semaines, le nègre américain TOM, depuis peu de temps dans le pays, ne parlant qu'anglais, taille ordinaire, belles dents et très noir; il était vêtu d'un pantalon de cotonnade en pays et d'un paletot court, couleur claire. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le ramènera chez son maître; paroisse Assomption, ou chez M. P. J. Pavy, à la Nouvelle-Orléans.
7 déc—3 IBOARD.

LE DR. BAHIER, de retour de son voyage, a repris l'exercice de sa profession.
Sa demeure est rue Conti encoignure Bourbon.
6 déc—6

Succession de Constant Bollet.

LES personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu Constant Bollet, sont priées de les présenter dans les dix jours qui suivront la date du présent avis, au soussigné chargé [illegible] de la dite succession de vouloir bien payer entre les mains du A. DELAMARE,
6 déc Curateur.

CHAPEAUX & CASQUETTES—300 caisses contenant un assortiment complet de chapeaux d'hommes en soie, fourrures de castor, mexicaine, &c. Aussi: Chapeaux perle du laine, blancs et noirs, ras, casquettes en poil, &c. à vendre par E. G. HOBBS,
6déc Rue de Chartres.

PROFESSEUR.

M. Edouard JEGOU, professeur de l'université de Paris, bachelier-ès-lettres, bachelier-ès-sciences mathématiques, No 135, rue de Toulouse, à l'honneur d'informer les personnes qui désireraient prendre des leçons, qu'il enseignera à ses élèves tout ce qui constitue les études commerciales:

Français, littérature, arithmétique, tenue des livres, arpentage, cubage, &c.

Il se charge de pousser les élèves en mathématiques spéciales aussi loin qu'ils peuvent le désirer.

Arithmétique raisonnée, géométrie analytique, algèbre, géométrie analytique, statique, chimie, physique, histoire naturelle.

S'adresser à l'adresse ci-dessus ou au Bureau de l'Abeille. 26 nov—30

J. FEYTEL,
ENCOIGNURE CHARTRES ET CONTI.

A l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir d'Angleterre et de France, un superbe assortiment de montres et de pendules, qu'il vendra à des prix très modérés; tous ces articles ont été fabriqués d'après ses ordres, il peut donc les recommander d'une manière toute particulière; il a également reçu une grande variété de bijouterie comprenant une infinité d'objets pour dames, ainsi qu'un bon choix d'articles de fantaisie convenables pour cadeaux du nouvel an. 1er déc—1 an

RECU récemment par la barque Lanlare: 50 demi et quarts de pipes vin d'Oporto doux, qualité supérieure,
65 barils vin claret de San Vincens, supérieur,
10 barils eau-de-vie espagnole 3/4,
10 barils eau-de-vie anisée,
10 caisses de 12 canisters chaque huile d'amandes douces.
En magasin:
125 barriques vin de Catalogne, qualité supérieure,
20 barriques vin de San Vincens do do
Le tout ayant droit au drawback, à vendre par
P. CUBACHS.
Enc. Condé et St-Philippe.

VIN ROUGE—350 caisses St. Julien et St. Estèphe, [illegible] par le Capitaine de Chaverus ayant droit au drawback, à vendre en lots convenables aux acheteurs, par J P MERCIER & Co
21 juil 34 Vieille Levée

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 9 Décembre 1847,
La reprise de
LA JUIVE,
Grand Opéra en 5 actes, d'Halevy.

Cet ouvrage sera orné de tout son spectacle.

On commencera à six heures et demie.

Salle de Bal St-Louis.
Bals Masqués de Société.

UNE liste de souscription est ouverte au bureau de ladite salle pour donner une série de "Bals Masqués de Société." Ces bals auront lieu tous les vendredis, à partir du 7 janvier 1848.
8 déc—3t H. RUFFIER, propriétaire.

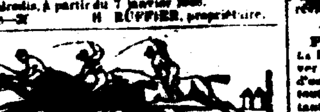

DEUX COURSES!
HIPPODROME DE BINGAMAN, A ALGER.
Courses d'automne de 1847—Jockey Club d'Orléans.

DERNIER JOUR!
Mercredi, 8 Décembre 1847.
Course devant avoir lieu à 2 heures.
BOURSE DE $250.
Entrée 10 pour cent en sus—Parcours d'un mille, les trois meilleurs sur cinq.

Entrées:

1o. La jument chataine Margarete Edna, sœur de Thornhill, appartenant à John Thornhill—de 6 ans, poids 115 liv.—Jockey en vert et bleu.

2o. La pouliche chataine de Price, Mary Riddlesworth, prov. de Riddlesworth imp. et de Medoc—4 ans, poids 97 liv.—Jockey [illegible].

3o. L'étalon bai Fred Kaye, de R. O'Hanlon, prov de Grey Eagle et de Moss,—5 ans, poids 107 liv.—Jockey en rouge et blanc.

SECONDE COURSE—Bourse de $100—Parcours d'un mille.

1o. Le poulain chatain Scott Will, de D. Price, prov. de Eagle et de Ratler, 3 ans.

2o. Le cheval brun Gildersleeve, de R. Ryander, provenant de Wagner et de Medoc—4 ans.

Les membres du Jockey Club peuvent obtenir leurs rubans de décors au bureau des billets. Les décors pour les étrangers et les dames de leur compagnie qui voudraient prendre parti aux courses, seront délivrés au même bureau.

Les bateaux ferry partiront du bas de la rue du Canal et de la place d'armes toutes les cinq minutes pendant la durée des courses.

Prix chaque passage - - 5 cents
Prix d'entrées aux portes 50 cents; estrades 50 cents.
8 déc OLIVER & VALENTINE, Propriétaires.

AMPHITHEATRE NATIONAL
DE
SPALDING & STICKNEY.

MERCREDI, 8 décembre, cet Amphithéâtre s'ouvrira pour les représentations de la Troupe Equestre Gymnastique de Voltige et d'Acrobates de MM Spalding & Stickney elle se compose de 60 personnes, y compris l'illustre Mlle Marie Macarte, Nicolo, Rogers, l'équilibriste J. Mc Farland et Mons. Jean Macarte, le plus grand acrobate et voltigeur d'Europe—Aussi, M. Moses Lipman, l'homme aux 72 [illegible]. Les célébrités de la saison sont Mme Macarte, W. W. Nichols et Mons. Macarte. Ces artistes distingués s'évertueront le soir de l'ouverture.

Pour plus amples informations, le public est prié de voir les programmes.

Prix d'entrée—premières, 50 cents; parterre, 25 cents.

Le pavillon monstre

Sera élevé sur la place Congo ou la première représentation aura lieu le Mercredi, 8 décembre.

Les artistes célèbres qui auront l'honneur de paraître sont M. C. J. Rogers, Mlle Frances Dale, Mme J. Mc Farland, l'équilibriste, et la Compagnie d'Instruments en cuivre de Kendall, dirigée par Kendall le Lion des Bugles.

Prix d'entrée—Premières, 50 cents; Parterre, 25 cents. 3 déc

Banque de Cité.
Nlle-Orléans, 6 décembre 1847.

CETTE Banque sera fermée le jeudi 9 courant (jour d'actions de grâce). Les personnes ayant des billets dus ce jour là sont requises d'avoir à les payer le mercredi 8.
7 déc—2 R. J. PALFREY, caissier.

BANQUE DU CANAL DE LA NOUVELLE ORLEANS
4 décembre 1847.

AVIS est donné qu'une élection par les actionnaires de sept directeurs de la dite institution pour servir pendant l'année prochaine, aura lieu dans le local de la Banque lundi, 13 décembre courant, de 11 à 2 heures.
N. N. WILKINSON, Caissier.
6 déc—7

AVIS DE LOTERIE.

LA LOTERIE DE C. REBON, encoignure des rues St-Charles et Commune, pour six superbes fusils de chasse, sera tirée positivement samedi soir, 11 courant. Ceux qui ont pris des billets et qui ne les ont pas payés, sont priés de le faire, avant le tirage. Quelques billets sont encore à placer. 7 déc—5

Loterie de magnifiques diamants, qui sera bientôt tirée chez C. Rebon, encoignure des rues St-Charles et Commune. Loterie de beaux diamants et de pierres précieuses pour présent du jour de l'an. Vous êtes invités à aller les visiter par vous-mêmes. 7 déc 3t

TROISIEME LIVRAISON
DE
L'UNION DES ARTS.

CINQ piastres par an. ALBUM MENSUEL.—Littérature, Théâtre, Musique, Dessin, Modes, &c. &c. Cette livraison contient:

Littérature.—Un Roman de Rencontre, par E. Bouvestre; l'Ecu de Cent sous, par E. Gouzé, Un Amour Impossible, par L. Lespès.
Poésie.—Le Zèbre et l'Ane, par Vicanes.
Théâtre.—Feuilleton de Guerould.
Modes.—Deux gravures et feuilleton, dessins de broderies.
Lithographie.—Chanson à la porte d'une Posada.
Musique.—La Mère du Pêcheur, romance de [illegible], Reveria. Vic. HEBERT, agent,
7 déc 149, rue de Chartres.

Poésies Nouvelles.

ESSAIS Poétiques par M. C. O. Dugué. un fort volume petit in 8o, en vente chez
VICTOR HEBERT, Libraire.
7 déc 149, rue de Chartres

MEMOIRES D'UN MEDECIN.—La treizième livraison des Mémoires d'un Médecin par Alexandre Dumas, est en vente chez
VICTOR HEBERT.
7 déc 149 rue de Chartres.

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE, par M. A. Thiers.—La trente-septième livraison de l'Histoire du Consulat et de l'Empire, volume septième, est en vente chez
VICTOR HEBERT.
7 déc 149 rue de Chartres.

LES GIRONDINS, par M. de Lamartine.—Il reste encore quelques exemplaires de l'Histoire des Girondins, par M. de Lamartine, en vente chez
VICTOR HEBERT.
7 déc 149 rue de Chartres.

A LOUER—Une chambre garnie, située rue des Remparts, No. 213, entre Ste-Anne et Dumaine. S'adresser sur les lieux.
7 déc—3f

CHANGE SUR NEW-YORK.—Traites tirées à la Havane, à 60 jours de vue, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
7 déc 31 Commune.

BOUCHONS—300 milliers en sacs de 1000 chaque, surfins.
400 milliers bouchons surfins pointus, en balles de 30,000 chaque.
250 milliers bouchons fins pointus, en balles de 10,000 chaque.
20 milliers bouchons à damesjeannes en balles de 5,000 chaque, à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
7déc 27, rue St Louis

HUILE D'OLIVE.—300 paniers huile d'olive, surfine en bouteilles de 24 onces, à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
7déc 27, rue St Louis

DAMEJEANNES VIDES—300 damejeannes de la contenance de 5 gallons chaque, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
7déc 27, St Louis.

VINS POUR FAMILLE—60 barriques vin rouge pour famille (1845), à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co.
7déc 27, rue St Louis

VIN BLANC—60 demi barriques Haut Sauterne et Haut Barsac, à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
7déc 27, St-Louis.

SUCRE RAFFINE.—300 caisses pains de sucre blanc, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
7 déc 60, Magasins.

MAQUEREAUX en barils, 1/2 baril, 1/4 de des Nos 1, 2 et 3, en magasin, et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
7 déc 60, Magasins.

BLANC DE BALEINE—150 caisses assorties en magasin, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
7 déc 60, Magasins

CLOUS—300 barillets de clous assortis, en magasin, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
7 déc 60, Magasins.

CAFE DE JAVA.—800 sacs café de Java, en magasin, et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
7 déc 60, Magasins.

CAFE RIO.—600 sacs café Rio, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
7 déc 60, Magasins.

EPICES—300 sacs poivre, 1400 de noix de Galles, en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
7 déc 60, Magasins.

DENIMS—20 balles en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
7 déc 60, Magasins.

SUCRE DE LA HAVANE—60 boîtes sucre jaune de la Havane, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
7 déc 60, Magasins.

PAINS DE SUCRE raffiné de la Havane—15 barriques sucre raffiné, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
7 déc 60 Magasins.

CIGARES—60,000 de la marque prince Albert, en débarquement du brick Salvadora, et à vendre par B. VALLS,
7 déc 37, Commune.

AMANDES—91 sacs à coque douce, 31 caisses do sans coque et 4 barils de amandes, en débarquement du brick Salvadora, à vendre par
7 déc B. VALLS, 37, Commune.

SUCRE de la Havane—160 caisses blanc et jaune, en magasin et à vendre par
7 déc B. VALLS, 37, Commune.

CIGARETTES de la marque [illegible], et à vendre par B. VALLS,
7 déc 37, Commune.

RIZ de la Caroline—30 barrauts à vendre par
B. VALLS,
7 déc 37, Commune.

BOUCHONS—70 balles de 15,000 chaque, bouchons [illegible] fins, [illegible] à vendre par P. CUBACHS,
7 déc Enc. Condé et St Philippe.

CHAPEAUX [illegible]—68 caisses chapeaux de [illegible] à vendre par [illegible] & Co, 10, Magasins.

25 [illegible] de vin [illegible] en débarquement [illegible] à vendre par HARAN, GUEYROUZE & Co,
26 nov 11 et 13, St-Louis

CANDIDATS.

Veuillez annoncer M. HENRY LEGENDRE, comme candidat à la place d'Alderman du Cinquième District de la Première Municipalité, devenue vacante par l'élection de M. C. Ramos au poste de Recorder.
Votans du Cinquième District.

—o—

On nous prie d'annoncer M. P. DEVERGES, Jr, comme candidat à la place d'alderman du 5me District de la Municipalité No 1, en remplacement de M. C. Ramos, élu Recorder.
Un grand nombre de Votants.

—o—

Nous sommes autorisés à annoncer que M. A. D. CROSSMAN est candidat pour être réélu Maire de la ville de la Nouvelle Orléans.

PLUMES A POINTES D'OR—(dites à la Richelieu)—Ceux qui ont de la difficulté à trouver une plume à leur convenance, feraient bien d'essayer celles "à la Richelieu."—Ces pointes ont toute la flexibilité de la plume d'oie et durent autant que les plumes entièrement d'or. On peut faire un choix, car il y en a pour toutes les mains. Le prix est de $3.00 avec un porte crayon en argent. Ces plumes n'ont pas une réputation "éphémère," et sont généralement estimées au Nord. Egalement des plumes d'acier des meilleurs fabricants, à vendre en gros et en détail, au seul endroit en cette ville, chez EDWARD [illegible]
27 nov—30 No. [illegible] du Camp.

AVIS.

LES contribuables de la Municipalité No. 3 sont prévenus que la collecte des taxes dans le dit courant, sur propriétés foncières et esclaves, commencera le 1er janvier 1848. Ils sont en outre prévenus que les propriétaires qui paieront leurs Taxes dans la première quinzaine de Janvier auront droit à une réduction de cinq pour cent, dans un délai d'un mois à quatre pour cent, dans un délai d'un mois et demi à trois pour cent et dans un délai de deux mois à deux pour cent.
M. ESNARD, Trésorier,
Municipalité No 3.
1er déc—30j

AVIS PUBLIC.

LE soussigné est prêt à recevoir et exécuter tous les ordres pour Registres et Livres de comptabilité que l'on pourra désirer. Son stock de papier a été manufacturé expressément pour ce genre d'emploi, par le célèbre Whatman, de Londres, pour les climats du Sud.

Les ouvriers employés sont les meilleurs [illegible], et les matériaux de la première qualité.

Les jours de Livres de cette manufacture ont reçu le 1er prix à la Foire d'Etat, et sont maintenant d'un usage général.

Les ordres seront remplis avec la promptitude habituelle, et les ouvrages garantis à la satisfaction de l'acheteur. B. M. NORMAN,
16déc Papetier, rue du Camp, 16, N. Orléans.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No 3
Séance de lundi 29 novembre 1847.

Résolu, Que les propositions de Mme Collard en ce qui concerne le prolongement des rues Kerlerec et Columbus, à travers sa propriété comme exprimées dans sa lettre du 22 novembre 1847, sont et demeurent acceptées.

Il est de plus résolu, Que le maire aura à donner avis, que des propositions seront reçues jusqu'au 10 décembre prochain, pour la confection des banquettes et entourages dans tout le prolongement des rues Kerlerec et Columbus, à travers la propriété de Mme Collard, autrefois propriété Mager. Les dites banquettes devront être faites en briques du lac, gutter et curb stones, et les entourages en pieux debout; le tout confectionné et délivré à la satisfaction du voyer, au plus tard le 1er février prochain, et payable en billets de la municipalité, à 3, 6, 9 et 12 mois de date.

(Signé) P. SEUZENEAU, Recorder.
Approuvé le 30 novembre 1847.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme. A. MAZUREAU,
6 déc Secrétaire.

CONFORMEMENT aux résolutions qui précèdent, avis est par le présent donné que des propositions cachetées seront reçues à mon bureau jusqu'au 10 décembre 1847, pour la confection des banquettes et entourages à faire dans tout le prolongement des rues Kerlerec et Columbus à travers la propriété de Mme Collard, autrefois propriété Mager, aux mêmes conditions et spécifications contenues dans les dites résolutions.
6 déc A. D. CROSSMAN, Maire.

Mme FREMINEAU

A l'honneur d'informer les Dames de la ville et de la campagne, qu'elle fera l'ouverture de ses modes et nouveautés mardi prochain, 23 du courant. Ses prix sont très modérés.
132, rue Royale,
22nov—15f entre St-Louis et Toulouse.

L. BINOCHE

DE retour de France, a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne qu'il fera l'ouverture de ses NOUVELLES MARCHANDISES de grande nouveautés, aujourd'hui lundi 22 novembre 1847, dans son magasin, situé rue de Chartres, encoignure Bienville. 22 nov—16

Nouvelles Marchandises.

Le soussigné a complété l'ouverture de son magnifique assortiment de Modes et Nouveautés et invite respectueusement le public à les examiner.

Mme WAYMOUTH aura le plaisir de montrer aux dames qui la visiteront, les chapeaux les plus élégants qui aient jamais été importés de France.
D. F. WAYMOUTH, 37, rue du Canal.

On demande une bonne ouvrière en modes capable de prendre la direction générale des affaires en cette branche.—S'adresser à
19 nov D. F. WAYMOUTH.

FROST & Co—Reçoivent maintenant par les navires Austria, [illegible] et Peciole, un grand assortiment de kip brodequins, kip et kipp bottes.

Aussi de beaux chapeaux fashionables, Ashland, Perle et chapeaux de laine de différens genres, à vendre aux No. 10, rue des Magasins. 24 nov

Chapeaux en toile cirée et Southwesters.

Actuellement en débarquement du navire Solon et en magasin, un envoi frais de ces chapeaux, ainsi qu'un assortiment de chapeaux, casquettes, bottes et souliers pour hommes, femmes et enfants. FROST & Co,
22 oct 10 Magasins.

Chapellerie française.

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis en particulier et le public en général qu'il vient de débarquer ses marchandises d'hiver reçues par les derniers arrivages, et qu'en conséquence il a ouvert son nouveau magasin sur le même emplacement que ci-devant, 37 rue de Chartres.

Les personnes qui voudront bien visiter son établissement y trouveront un large assortiment de chapeaux Pinaud et autres au dernier goût, tels que castors, soie, feutres, [illegible] pour dames, chapeaux, casquettes, bonnets riches pour hommes et pour enfants, ainsi que parapluies en soie de Paris, &c. &c. J. J. ALBERT,
13nov 37, Chartres.

DEMANDE D'UNE DAME DE COMPTOIR, parlant l'anglais et le français, pour un magasin de détail. S'adresser au bureau de l'Abeille. 26 nov

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
LEOPOLD JEANNET
3 déc 22, rue St Louis.

DE FOREST & Co.
Marchands-commissionnaires en gros,
ET AGENTS
Pour la vente de Marchandises manufacturées à l'Est.
No. 30, rue de la Douane.
1er déc

CHANGE SUR LA HAVANE à courte vue, à vendre par W. H. SIMMONS
30 nov 30 rue Gravier

FONDS de la Banque des Citoyens en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
PIERRE POUTZ,
22sept 93, Douane

10,000 Barils de Charbon à vendre.

LE soussigné offre de rendre à domicile, du charbon de Pittsburg et du charbon de Canel américain, à SOIXANTE DIX CENTS le baril, dans ce moment en débarquement. S'adresser sur la levée, au wharf St-Joseph, ou au dépôt de
J. FELIX COLDUS,
11 nov—1f 180 rue Toulouse

Charbon! Charbon!
KENNEDY & TAYLOR,
No. 150, rue Magasins, près Girod.

LES ordres laissés pour charbons, tels que, Pittsburg passé au crible, Anthracite ou Cannel anglais, seront exactement et promptement exécutés et à prix courant, en laissant les noms et demeures au magasin de cigares de F. de PEÑARRA,
Enc. St Louis et Passage de la Bourse.
5nov—3m

CHARBON.—Les personnes désirant faire leur provision de charbon de Pittsburg et de Canel pour l'hiver, peuvent le faire maintenant, à bas prix, en s'adressant à ROB. MURPHY,
16nov 62, Vieille Levée, ou 96, Vieux Bassin.

AMANDES à coque douce—100 sacs en débarquement du navire Primera de Cataluña, de Barcelone, à vendre par B. VALLS,
4 déc 37, rue de la Commune.

AMANDES sans coque—25 caisses, à vendre par B. VALLS,
4 déc 37, rue de la Commune.

RIZ de la Caroline—30 barrauts en débarquement de la goëlette Henriette, à vendre par B. VALLS,
4 déc 37, rue de la Commune.

SUCRE—120 caisses sucre blanc florette, en déchargement du brick Thomas Street, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
9 nov 26, rue de la Levée.

GOMME BLANCHE TRIEE.—3 futailles gomme blanche du Sénégal, en magasin et à vendre par CHARLES DUFOUR,
9 nov 35, rue Natchez

1600 Barils chaux de Thomaston, en débarquement de la barque Louisiana et de la goëlette Hastings, 3me Municipalité, et à vendre par JOHN HAYMAN & Co.,
9 nov au Magasin Rouge, 3e municipalité

CAFE DE JAVA—300 sacs café vieux gouvernement [illegible] à vendre par
J. W. STANTON & Co,
17nov Encoig. Magasins & Lafayette

CAFE DE LA HAVANE.—300 sacs café de la Havane 1re qualité, à vendre par
J. W. STANTON & CO.,
17 nov Enc. Magasins et Lafayette

PEAU DE VEAU FRANCAISE—Nous avons reçu et offrons à vendre pour clore une consignation:
2 caisses peau de veau, qualité supérieure.
M. DE GOER & RIFFLARD,
9 nov 21, rue des Magasins

CHAUX DE THOMASTON, de Philadelphie, Ste-Geneviève et St-Louis, à vendre par
ALFRED KEARNY & Co,
7 déc 98, rue des Magasins

BARRIQUES A EAU—40 a 50 en débarquement de la barque Alton, poteau 13, 2de Municipalité, à vendre par ALFRED KEARNY & CO.,
7 déc 98 Magasins.

CHANDELLES MOULEES—150 caisses, à vendre par ALFRED KEARNY & CO,
7 déc 98 Magasins.

GOUDRON—Brai et Resine, à vendre par
ALFRED KEARNY & CO,
7 déc 98 Magasins.

CHAUX DE THOMASTON.—1000 barils en débarquement du navire Arvena, à vendre par
JOHN HAYMAN & CO,
7 déc No 11, Magasins Rouges, 3me Munic.

BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS.—Reçu par un bel assortiment pour la saison, actuellement en débarquement du navire United-States, à vendre par
FROST & CO,
7 déc 10 Magasins.

SALSEPAREILLE [illegible]

POUR la guérison [illegible] du système. [illegible]

Cette médecine [illegible] rations de ce nom. [illegible] le refaire.

M.M. A. B. & D. [illegible] l'année 1842 [illegible] le printemps de 1841 [illegible]

Les cicatrices sont [illegible] Je suis avec reconnaissance [illegible]

Pour plus amples [illegible] voyez les avertissements et [illegible] agents [illegible] gratis.

Préparé et vendu par A. B. & D. Sands, [illegible] encoignure [illegible]
Se vend à la Nouvelle-Orléans [illegible]
SICKLES & Co, 21 Magasins
A. OLIVER & Co [illegible]
J. DUPILHO, Chartres
Et par les principaux [illegible]
Prix—Une piastre la bouteille.

Vermifuge Canadien [illegible] Wisner & Co

Agence pour la vente [illegible] de Chartres [illegible] de Wisner.

MORT AUX RATS
Composition de WIDNEY [illegible]

CET article, avantageusement [illegible] tous ingrédiens [illegible]

Cette composition a été employée avec le plus grand succès.

On peut obtenir cet article de [illegible] au Canada, en s'adressant [illegible] Widney, Nouvelle-Orléans. [illegible]

Le seul véritable [illegible] DALLEY, 151, rue de Chartres [illegible] D. B. Welner.

Remède contre la Diarrhée

L'USAGE de la [illegible]

Ce remède sans égal [illegible]
Contre les [illegible]
Do l'asthme, [illegible]
Do la diarrhée, [illegible]
Do la [illegible]
Do les [illegible]
On peut s'en [illegible]
En vente au No. [illegible] Poydras.

CHANGEMENT DE LOCAL

LES Sieurs P. E. LION, chirurgiens dentistes de Paris, [illegible] du Canal, entre St Charles et C[illegible] 2e Municipalité.

SAISON D'AUTOMNE
Avis de grande importance [illegible]
Négociants

LA grande circulation [illegible] Paris [illegible] les Espagnols des Etats U[illegible] nommés ci-dessus. [illegible]
16 nov—2m

ON demande à louer [illegible] cave, sans cidanes.
S'adresser rue des Remparts
29 nov 1f

Grande variété [illegible] venue

SANCAN & GENTY [illegible] d'aviser sa nombreuse [illegible] Chartres, No. 91, [illegible] de parfumerie fine et [illegible] nouveaux.

OCCASION RARE

M'ETANT déterminé à changer de commerce, j'offre à vendre [illegible] meubles [illegible] du comptant [illegible] de marchandises [illegible] propriétaire [illegible]. L'acheteur aura [illegible] 1er janvier prochain [illegible]
1er déc D. F. WAYMOUTH, 37,

CONSULAT DE FRANCE
AVIS MENSUEL.—DECEMBRE

SONT invitées à se présenter [illegible] affaires qui les intéressent, les [illegible] les noms suivent:

B.
Briant, François
Beux, Charles
Bouillon, Hippolyte
Bousson, Amable
Barbazon, Jean
Bertrand, Charles [illegible]
Belle, Cécile
Blanc, Jean
D.
Devillers, Nicolas et J. B.
Darmenton, [illegible]
Dénée, Victor
Dupan, Ferdinand
Dubouilh, Lucien et J. J.
Dubois, François
G.
Guinot, François Louis
Ganlon, (de) Charles
Genest, veuve née A[illegible]
Grandguillot, Joseph F[illegible]
Gaschet de l'Isle
H.
Hue, Amable
Havet, Charles
Huart, Amable
Henning, Chrysostome
Hunat, Charles
J.
Jarinn, François
L.
Legendre, Louis
Lavaud, Camille
Lemoine, Charles
Lacroix, Eugène

La chancellerie du Consulat [illegible] encoignure Remparts et St Pierre, [illegible] les jours de dix heures du matin [illegible] l'après-midi.

LE soussigné offre à vendre en d[illegible] navire Wabash, [illegible]
40 barriques vin rouge St Emilion
8 do do St Estèphe
16 do do St Julien
16 do do Château [illegible]
9 do do Château M[illegible]
4 do do Château [illegible]
8 do vin blanc Haut Sauterne
27 demi-barriques vin rouge [illegible]
9 do do [illegible]
9 do do [illegible]
27 do vin blanc [illegible]
[illegible] caisses de 12 bouteilles et 24 [illegible] St Estèphe Médoc, Haut Brion, St [illegible] Château Margaux, Château Lafitte [illegible] Lafitte et Haut Sauterne.
50 barils vinaigre de vin blanc
40 paniers bouteilles et demi-bout[illegible]
125 caisses, cerises, prunes, [illegible] à l'eau de vie.
20 paniers de 6 bouteilles [illegible]
2 caisses de 25 paniers anisette [illegible]
2000 boîtes, demi boîtes et quarts [illegible] sardines à l'huile.
2 caisses boîtes et demi boîtes [illegible]
2 do capres à l'huile.
24 milliers bouchons superfins.
SUMALA [illegible]
6nov 147, Royale, entre Toulouse [illegible]

VIN ROUGE ET BLANC [illegible] vieux vin rouge Lafitte
35 caisses vieux vin rouge Margaux
100 do do do St Estèphe
30 do vieux Bourgogne Chambertin
415 do vin rouge St Julien
34 do vieux vin blanc Haut Sauterne
15 do do do Hermitage
En magasin et à vendre par
CHARLES DUFOUR
3 nov 35, rue Natchez